Chiffrer son projet de création, de reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS5944

Objectifs
Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, de reprise ou de développement d'activité en agriculture paysanne, en s'appropriant l'ensemble des éléments d'un prévisionnel, en comprenant les statuts ainsi que leurs conséquences sur le système et en analysant la faisabilité du projet.

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire.

Contenu
Travail sur son projet tout au long des 5 jours de formation .
Jour 1 : Présentation des outils de construction du projet:
Objectif : Etre capable de comprendre et d'appréhender les différents outils de chiffrage d'un projet
- Tour de table et recueil des besoins des stagiaires
- Présentation des objectifs de la formation et de la spécificité de la certification
- Présentation des outils : le calendrier de production, de projet, calendrier de trésorerie, compte de résultat et plan de financement.
- Travail sur le calendrier du projet: dates-clés, évolutions, échéances
- Heures de travail et calendrier de production : explicitation des enjeux et calcul des heures disponibles. Mise en cohérence des outils
- Les moyens de production mobilisables pour le projet : foncier, capital et main d'œuvre.
- Calcul du chiffre d'affaires

Jour 2 : Conciliation entre projet professionnel et vie personnelle
Objectif : Etre capable d'articuler son projet professionnel au regard de sa situation personnelle
- Les besoins privés : calcul des besoins, notion de prélèvement privé, lien avec le compte de résultat
- Le temps de travail : calendrier de travail, répartition des tâches, volume horaire personnel, volume horaire professionnel
- Lien entre calendrier de production, besoins privés et temps de travail
- Le compte de résultat : produits et charges, les charges mixtes, les indicateurs économiques
- La TVA : taux, modes de calculs, réglementation, démarches administratives
-Réaliser un compte de résultat

J3: Le compte de résultat et le plan de financement
Objectif : Etre capable de construire son outil de production
- Evolution du compte de résultat et capacité d'autofinancement
- Liste des investissements nécessaires à l'activité envisagée et planification des besoins
- Ressources : les aides à l'installation, les emprunts bancaires, le financement participatif...
- Le plan de financement : besoins, ressources, trésorerie
- Réflexion sur les ressources envisageables
- Réalisation du plan de financement

J4: Gérer une entreprise au quotidien et analyser son projet
Objectif : Etre capable de gérer sa trésorerie au quotidien
-Plan de trésorerie et les différents postes
- Première analyse: répartition des dépenses et recettes sur l'année
- Identification des liens entre trésorerie et production, commercialisation, achats, situation bancaire
- Remise en synergie des différents outils, compléments
- Analyse des différents outils réalisés durant la formation.
- Jeu de rôle: présenter son projet à différents acteurs

J5 - Jeux de rôle et présentation par groupes de production devant des paysan.nes expérimenté.e.s
Exposé par les stagiaires de leur projet
Interaction avec les autres stagiaires et paysan.nes. ressource
Poursuite du travail sur les différents onglets
Bilan oral et écrit de la formation (satisfaction/acquis).
Clôture de la formation.

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet

Infos complémentaires

ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 5 jour(s)
Date limite d'inscription 20/04/2023

Tarifs
Non adhérent 1120€
Tarif de la formation: 1120 euros. Formation prise en charge par VIVEA selon éligibilité et montant du plafond restant. Eligible Pôle Emploi, CPF. Non éligible, nous contacter. Adhésion à l'ADDEARG conseillée :15 € - Toute inscription fait l'objet d'une c

Plus de renseignements
Responsable de stage: Florette Rengard
addearg.formation@gmail.com
ADDEARG
6 bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-lés-Gardon
Tel. 04 66 25 20 19

N° d'organisme de formation : 91300275330

Bulletin crée le 08/03/2023 - V1

Taux de satisfaction : Satisfaction des stagiaires en 2022 : + de 90%

Ordinateur personnel à ramener pendant toute la durée de la formation. Repas du midi tiré du sac!

Modalités d'accès : Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 Jury d'évaluation des projets
Bilan oral et écrit de la formation (satisfaction/acquis).

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur ans ainsi qu' un prévisionnel de trésorerie au moins sur 1 an.
La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.
Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré.

Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations. Débouchés: création de son activité ou d'un nouvel atelier.

Modalité d'enseignement
présentiel

Dates, lieux et intervenants

22 mai 2023 09:00 - 17:00 (7hrs)	ADDEARG 6 bis rue des Gardons 30350 Maruéjols-lés-Gardon	Florette Rengard accompagnatrice installation et formatrice s'installer paysan et chiffrage. Elma Mathey, accompagnatrice installation et formatrice en chiffrage, analyse et gestion à l'ADDEARG.
30 mai 2023 09:00 - 17:00 (7hrs)	ADDEARG 6 bis rue des Gardons 30350 Maruéjols-lés-Gardon	Florette Rengard accompagnatrice installation et formatrice s'installer paysan et chiffrage. Elma Mathey, accompagnatrice installation et formatrice en chiffrage, analyse et gestion à l'ADDEARG.
06 juin 2023 09:00 - 17:00 (7hrs)	ADDEARG 6 bis rue des Gardons 30350 Maruéjols-lés-Gardon	Florette Rengard accompagnatrice installation et formatrice s'installer paysan et chiffrage. Elma Mathey, accompagnatrice installation et formatrice en chiffrage, analyse et gestion à l'ADDEARG.
13 juin 2023 09:00 - 17:00 (7hrs)	ADDEARG 6 bis rue des Gardons 30350 Maruéjols-lés-Gardon	Florette Rengard accompagnatrice installation et formatrice s'installer paysan et chiffrage. Elma Mathey, accompagnatrice installation et formatrice en chiffrage, analyse et gestion à l'ADDEARG.
27 juin 2023 09:00 - 17:00 (7hrs)	ADDEARG 6 bis rue des Gardons 30350 Maruéjols-lés-Gardon	Jury composé de : - paysan.ne du réseau ADDEARG - accompagnateur.trice de l'ADDEARG

Co-organisateur(s)
LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

Financeur(s)
MON COMPTE FORMATION
pôle emploi
vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)